

## Agenda

Prochain Cnas :  
 13 et 15 juin 2023  
**Assemblée Générale**  
 mercredi 14 juin 2023

Ordre du jour de  
 l'Assemblée Générale :  
**8h45 - 9h15 :**

Enregistrement des présents  
**9h15 - 12h30 :**  
 - Rapport moral  
 - Rapport financier  
 - Rapport du Commissaire aux Comptes  
 - Rapport des Contrôleurs de Gestion

**14h00 - 16h00 :**  
 Bilan et perspectives des secteurs

### Comment venir à l'Assemblée Générale

FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis - 75014 Paris  
 Ligne 6 (Glacière) RER B (Denfert Rochereau).  
 Bus 21, 62, 68, 92.

### Participation à l'Assemblée Générale

« Les personnels Inserm, après avis du responsable hiérarchique, bénéficient d'une autorisation d'absence pour se rendre à l'Assemblée Générale du Caes et des Clas.

Les personnels justifient de leur présence à l'assemblée générale auprès de leur responsable hiérarchique en présentant un justificatif de présence établi par le Caes. »

Article 40 de la Convention entre l'Inserm et le Caes Inserm

## Élections

### Élections au Cnas du Caes Inserm

Le dépouillement des résultats des élections au Conseil d'administration du Caes a eu lieu le 17 mai dernier.

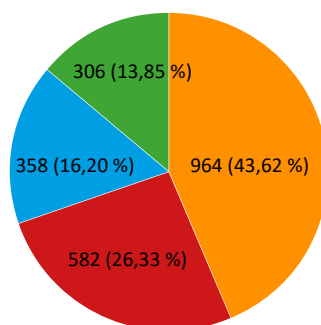
Nous remercions les **2366 agents, actifs ou retraités**, qui ont participé à ces élections et montré leur attachement au Caes.

Vous pouvez consulter le détail des résultats, ainsi que le procès verbal de ces élections sur notre site web (<https://pro.inserm.fr/caes/election-des-administrateurs-du-caes>)

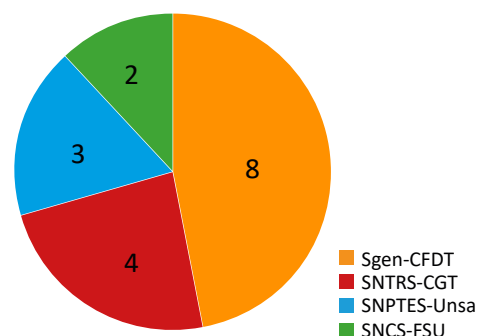
Nombre d'électeurs	9 425
Nombre d'émargements	2 366
Taux de participation	25,10 %
Votes blancs	156
Suffrages exprimés	2 210

	Nb de votes (%)	Suffrages exprimés	Nb de sièges
Sgen-CFDT	964	43,62 %	8
SNTRS-CGT	582	26,33 %	4
SNPTES-Unsa	358	16,20 %	3
SNCS-FSU	306	13,85 %	2

Répartition des voix



Répartition des sièges



### La composition du Cnas pour le mandat 2023-2027 est la suivante :

#### Sgen-CFDT Recherche <sup>EPST</sup> :

- Mme Sandrine Curtet Benitski
- M. Yves Martin
- Mme Nadine Kaniewski
- Mme Marie-Claude Babron
- Mme Céline Lépine
- Mme Nicole Lacaze
- M. Olivier Lefebvre

#### • Mme Anne-Marie Marty

#### SNTRS-CGT :

- M. Patrick Robert
- Mme Magalie Athenion
- M. Laurent Allart
- Mme Fatmah Debbab

#### SNPTES-Unsa :

- M. Stéphane Cailmail
- Mme Florence Bayeux
- M. Michel Mena

#### SNCS-FSU :

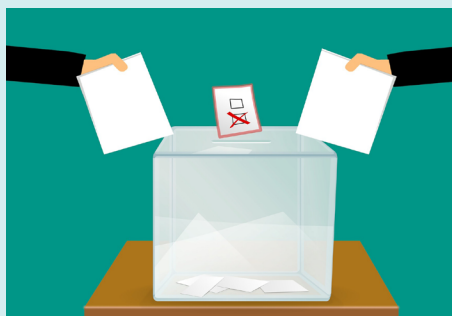
- M. Kader Boulanour
- Mme Denise Laouari

# Assemblée Générale 2023

L'Assemblée Générale du Caes Inserm se tiendra en présentiel le **14 juin à 9h00 au Fiap Jean Monnet**.

Les ouvrants droit peuvent approuver les résolutions et désigner les contrôleurs de gestion pour l'exercice 2023 par vote électronique dès à présent. Chaque agent a reçu par courrier électronique une invitation à voter avant le **7 juin à minuit**.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ? Écrivez-nous à : [administration.caes@inserm.fr](mailto:administration.caes@inserm.fr)



## Vote des résolutions

1. Approbation du rapport moral et quitus au conseil.
  2. Approbation des comptes.
  3. L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de 157 190 € de l'exercice 2022 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 512 059 € au 14/06/2023 (date de l'AG).
  4. L'Assemblée Générale décide de maintenir pour 2022, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720 €.
  5. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2023.
  6. Modifications des Statuts du Caes Inserm
- L'Assemblée Générale décide à la majorité des 2/3 de modifier les statuts du Caes Inserm tel que présentés dans le [document en ligne](#) disponible sur <https://tinyurl.com/3mk3st4z>

Les modifications des statuts soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale ont pour but principal d'inscrire formellement la possibilité de réunions du Cnas et de l'Assemblée Générale par visioconférence (articles 15 et 19). Elles permettent également de préciser les modalités de modification des statuts à l'initiative des membres de l'association (article 30) ; des corrections mineures sont aussi apportées (articles 2, 3, 11, 24, 26, 28 et 29).

## Secteur Vacances

### Nouveau dans notre patrimoine

Nous venons de faire l'acquisition d'un mobile home au camping d'Eureilhan à Aureilhan dans Les Landes. Parfaitement situé au bord du lac d'Aureilhan, venez profiter du beau temps en famille. Le mobile home dispose de 3 chambres et une capacité de 6 personnes. Il sera bientôt disponible à la réservation dans le catalogue Caes.



### Disponibilités été 2023

Ce n'est pas trop tard pour réserver vos vacances avec le Caes. Consultez toutes nos disponibilités sur le site du Caes : <https://pro.inserm.fr/caes/activites/vacances#disponibilites>



## Secteur Jeunesse

### Subventions de centres de loisirs sans hébergement (CLSH) ou accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Vous avez jusqu'au 30 juin pour faire parvenir votre demande de subvention ALSH/CLSH pour la période de janvier à mars 2023.

Consultez toutes les informations sur le site du Caes :

[Centres de loisirs sans hébergement](#)  
[Activités sportives, culturelles ou de loisirs](#)

[Formulaire d'inscription](#)

Renseignements auprès de Valéry's Sainvil : [valerys.sainvil@inserm.fr](mailto:valerys.sainvil@inserm.fr)

## Billetterie en ligne : [billetteriecaes.fr](http://billetteriecaes.fr)

**Identifiant** : Matricule Inserm (8 chiffres)

**Mot de passe (première connexion)** : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à [billetterie.caes@inserm.fr](mailto:billetterie.caes@inserm.fr)

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web [caes.inserm.fr](http://caes.inserm.fr)